



LES MÉTIERS DU TEMPS | TIME ARTS

But du programme

Le but du programme « Les métiers du Temps | Time Arts » vise à créer un centre de compétences lié aux métiers du monde horloger avec le soutien des institutions académiques, politiques et des entreprises privées.

Ce centre permettra l'émergence d'une forte synergie entre ces différents acteurs et ainsi de promouvoir un écosystème horloger et des métiers d'art pour pérenniser le savoir-faire horloger en terres neuchâtelaises.

Dossier déposé le 30 juin auprès du SEFRI en vue de la reconnaissance de ce centre en tant qu'infrastructure de recherche d'importance nationale (Art.15, Al. A, LERI).

Clients cibles

Les marques horlogères et leurs co-traitants, d'une part, en tant que futurs mandants et des entreprises mandataires, issues de différentes industries, d'autre part. En effet, ces dernières, par leur savoir-faire, pourront apporter des solutions aux entreprises mandantes.

Partenaires institutionnels

- HE-Arc
- CPNE
- EPFL | CSEM
- EAA
- NECO

Partenaires économiques

- Marques horlogères
- La co-traitance horlogère
- Entreprises mandataires

Exemple

Des entreprises PME ainsi que des grands groupes du domaine de l'horlogerie souhaitent valoriser et pérenniser les métiers d'art, développer le transfert de savoir-faire et des technologies dans l'industrie horlogère afin de s'assurer d'être encore présentes dans les 100 prochaines années.

MICROCITY a engagé un expert horloger et développé les axes principaux d'un futur centre de compétence, nommé "Les Métiers d'art - Time Arts (MTTA)". Cette infrastructure s'organisera autour de 4 axes qui sont :

- Prototypage
- Techniques de production
- Science des matériaux
- Valorisation

avec le concours de PME et de start-ups actives dans ces 4 domaines, afin de supporter le développement d'innovations au sein de l'industrie horlogère. De plus, MTTA permettra aux Institutions d'Enseignement et de Recherche de supporter leurs activités de R&D de manière efficace et de valoriser et compléter leurs formations. Grâce à cette configuration, MTTA mettra en valeur les structures déjà existantes mises en place par le canton de Neuchâtel et s'intégrera aux structures telles que le Switzerland Innovation Park (SIP) ou encore profitera de la structure de MICROCITY.

Cet écosystème favorisera un démarrage plus rapide et efficient, ainsi qu'une intégration durable de MTTA au sein du tissu horloger régional.

Une marque horlogère X, a mandaté MC pour un projet d'industrialisation concernant un bracelet, à la suite de problèmes qualité. Le but de ce projet est de comprendre, d'une part les origines de ces écarts qualitatifs avec l'approche 6 sigma, et de les corriger. D'autre part, MC proposera dans un second temps, avec le mandant, des solutions d'automatisation, pour augmenter sensiblement, les volumes tout en garantissant les critères qualitatifs.

Cet exemple démontre la mise en application du 2ème pilier MTTA, en lien avec les techniques de production. Par ailleurs, le chiffre d'affaires visé, par MTTA, sur pour le reste de l'année 2023 s'élève à 85'000.- CHF.